



**CULTURE
& MEDICO-SOCIAL**
10^{ème} édition

Appel
à candidature
2024

Programme départemental
d'offre patrimoniale, culturelle et artistique
pour les établissements médico-sociaux

Contexte

La déclaration de Fribourg de 2007 réaffirme que les droits de l'homme sont universels et que les droits culturels sont à l'égal des autres droits de l'homme, une expression et une exigence de la dignité humaine.

Les droits culturels sont des garanties d'universalité dans le respect de la diversité générale. Ils impliquent la responsabilité des collectivités publiques de créer les ressources culturelles nécessaires à l'épanouissement individuel et au lien social. Ils sont également les droits de chacun de participer librement aux ressources culturelles.

La fragilité intrinsèque liée à des situations de vie peut distendre les liens sociaux. La pratique artistique et culturelle permet à la fois de valoriser les potentialités et la créativité des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, elle peut être source d'enrichissement mutuel et d'épanouissement par la réaffirmation du lien social.

Dans l'objectif de répondre à ces enjeux, le Conseil départemental - La Direction Générale Adjointe de la Culture, de l'Education et des Sports (service du Patrimoine, Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord), la Direction Générale Adjointe de la Solidarité et de la Prévention (Pôles Personnes Âgées et Personnes Handicapées) et l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord - proposent un programme aux :

- Etablissements d'accueil des personnes adultes en situation de handicap
- Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) habilités partiellement ou totalement à l'aide sociale

Calendrier

Novembre 2023

Ouverture des candidatures

30 novembre 2023

Date butoir du retour des candidatures

Décembre 2023

Réunion du comité de pilotage pour étude des candidatures

Février à novembre 2024

Mise en œuvre des parcours

Le Conseil départemental de la Dordogne propose le programme Culture & Médico-social qui s'articule autour de 2 propositions :

CHRONIQUES

Une offre culturelle et patrimoniale proposée par les services et opérateurs du Conseil départemental de la Dordogne

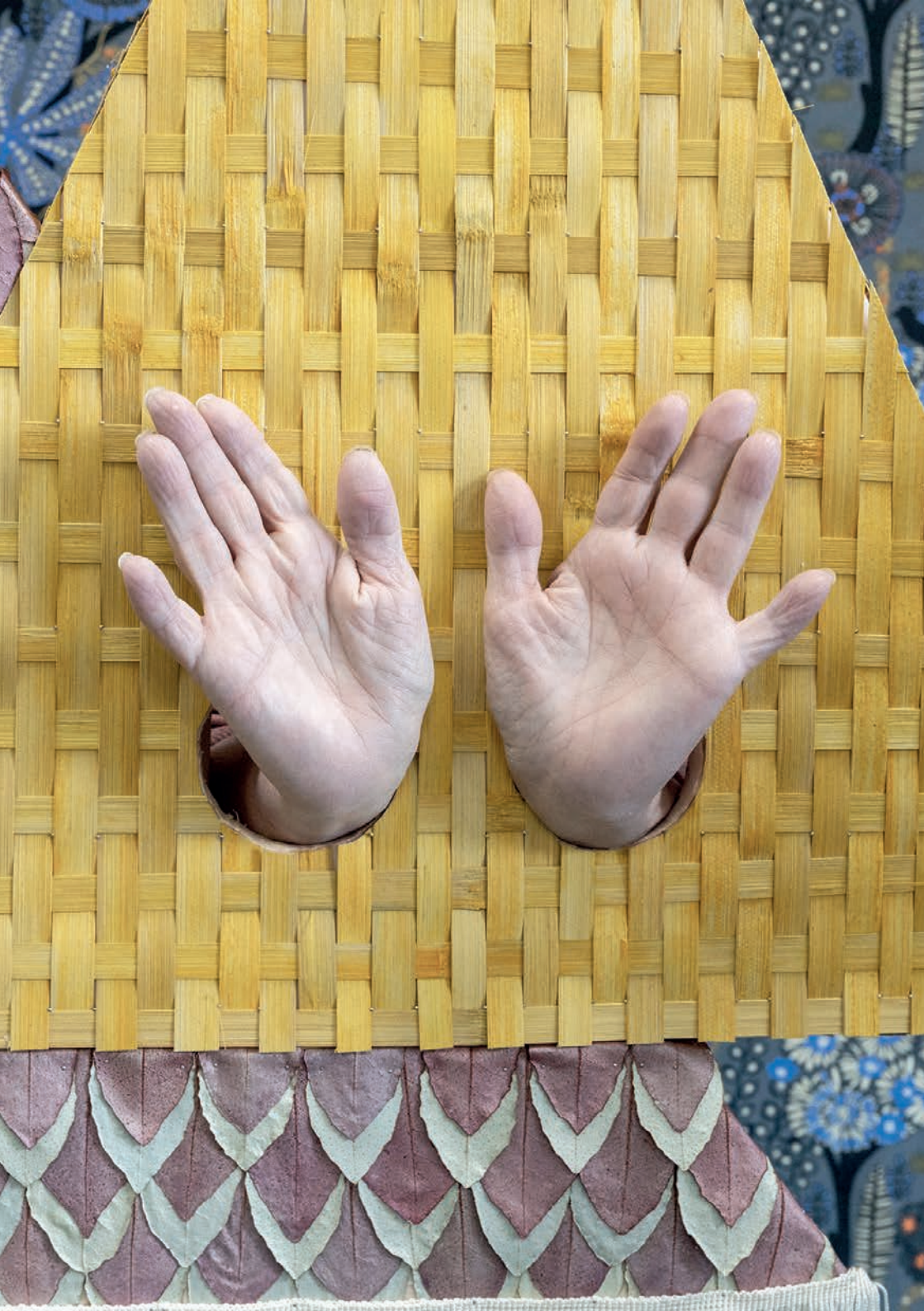
- 5 parcours
 - Figures emblématiques du Périgord
 - Paysages rêvés - paysages vécus
 - Le dessin dans les collections du FDAC
 - Préhistoire et mythologies
 - Autoportraits et figures humaines
- Cahier des charges

TANDEM

Une offre artistique proposée par l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

- 5 parcours
 - Faites voir !
 - Ce que j'ai appris de la grotte
 - Devenirs monde
 - Duos improbables
 - Des paroles en «Air»
- Cahier des charges

En cas de crise sanitaire, le protocole sera étudié et planifié au cas par cas dans chaque établissement lors des réunions préparatoires.



OBJECTIFS :

- » Faciliter l'accès à une offre culturelle et patrimoniale
- » Favoriser le lien social
- » Sensibiliser les établissements et permettre ainsi une première mise en contact visant à appréhender les ressources culturelles départementales

chroniques

culture & médico-social

5 PARCOURS

- » Figures emblématiques du Périgord
- » Paysages rêvés - paysages vécus
- » Le dessin dans les collections du FDAC
- » Préhistoire et mythologies
- » Autoportraits et figures humaines

PROPOSÉS PAR :

- La Direction Générale Adjointe de la Culture, de l'Education et des Sports par le biais du Service départemental du Patrimoine et de la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord
- La Direction Générale Adjointe de la Solidarité et de la Prévention par l'intermédiaire des Pôles Personnes Agées et Personnes Handicapées
- L'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord
- Le Centre de Ressources EHPAD

CONDITION :

- » Accès gratuit pour les établissements

Figures emblématiques du Périgord

Histoire locale

Ce parcours comprend :

Réunion préparatoire dans l'établissement

En présence du groupe projet de l'établissement : animateur(s)/éducateur(s) et cadre.

L'objectif est de se rencontrer, d'échanger et de préparer l'organisation du parcours dans l'établissement : lieu(x), calendrier, aspects techniques, contenus, communication, ouverture du projet vers l'extérieur ...

Cycle de 3 causeries par Jean-François Gareyte

Causerie troubadours

Cette intervention met en valeur les idées défendues par les troubadours, compositeurs, poètes et musiciens médiévaux de langue d'oc. Ces artistes sont les inventeurs de deux concepts qui ont révolutionné et influencé l'Europe du Moyen-Âge : le fin amor, réflexion autour de l'amour courtois et du respect de la femme et le Paratge, l'idée que l'autre, quelles que soient ses idées politiques et religieuses, sa couleur de peau, puisse être considéré comme un égal, un pair. Présentation de nouveaux troubadours et troubairitz

Causerie personnages du Périgord

L'Histoire du Périgord est liée à de nombreux personnages historiques et/ou légendaires, devenus emblématiques du territoire pour ses habitants. Cette causerie a pour but de faire deviner quels sont ces personnages, s'ils ont vraiment existé et leurs liens connus ou méconnus avec le territoire.

Questionnaire jeu : l'occitan pour les "trules"

Questionnaire jeu de prise de conscience du degré « d'occitanité » de chacun. Il permet de (re)découvrir avec humour la forte influence occitane toujours présente de nos jours, à travers les mots, les accents, le comportement des habitants du Périgord.

FICHE TECHNIQUE

Intervenant : Jean-François Gareyte, conférencier spécialisé en histoire occitane à l'Agence culturelle départementale

Durée : 45 mn par causerie

Effectif : à fixer selon l'espace disponible (maximum 50 personnes)

Besoins techniques : sono et/ou ordinateur, rétroprojecteur et écran (matériel fourni par l'Agence culturelle départementale)



Votre partenaire :

Agence culturelle
départementale
Dordogne-Périgord

Le parcours (frais culturels, coordination administrative et technique, communication et matériel inclus) est pris en charge par l'Agence culturelle départementale. Il a une valeur de 1932 €.

Accompagnement par la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord

Sous réserve de l'implication de la bibliothèque locale, membre du réseau départemental de lecture publique, la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord (BDDP) met à la disposition de l'établissement des ressources documentaires (valises thématiques ou expositions).

Pendant le parcours, ces ressources sont animées et présentées sous la forme de rencontres dans l'établissement par la bibliothèque locale.

Une réunion préparatoire à l'animation de ces ressources est mise en place par la BDDP, celle-ci est ouverte au professionnel référent de l'établissement en charge du parcours.

FICHE TECHNIQUE

Intervenante : Pascale Loubiat, responsable de l'action culturelle à la BDDP

Durée : à déterminer avec le/la responsable de la bibliothèque et l'établissement

Animations : à mettre en place avec le/la responsable de la bibliothèque et l'établissement

Proposition : Valise *Dordogne-Périgord, Mille et un châteaux*

Une nature et des paysages préservés

Terre de préhistoire

Des villes et des villages de caractère

Une gastronomie d'exception

Une culture ancestrale et une littérature universelle

Des personnages emblématiques ...

Voilà ce que propose cette valise constituée d'un choix non exhaustif de 70 documents qui vous raviront.



BAU CUKURI

« Skin bags, apron et wild animals » (détail)

2008 - Format 100 x 150 - huile sur toile

Collection FDAC

Photo : San Arts and Crafts

Votre partenaire :

Service départemental du Patrimoine.

Le parcours (frais culturels, coordination administrative et technique,

communication et matériel inclus) est pris en charge par le Conseil départemental de la Dordogne.

Il a une valeur de 1932 €

Paysages rêvés paysages vécus

Arts visuels

Collections du FDAC (Fonds Départemental d'Art Contemporain)

Ce parcours comprend :

Réunion préparatoire dans l'établissement

En présence du groupe projet de l'établissement : animateur(s)/éducateur(s) et cadre.

L'objectif est de se rencontrer, d'échanger et de préparer l'organisation du parcours dans l'établissement : lieu(x), calendrier, aspects techniques, contenus, communication, ouverture du projet vers l'extérieur ...

Exposition *Paysages rêvés paysages vécus* du Fonds Départemental d'Art Contemporain

Le sujet du paysage traité pour lui-même se manifeste au XVIIIe siècle en Hollande, avec les peintres comme Meindert Hobbema ou Salomon van Ruysdael ; et de même à la fin du XVIIIe siècle et au XIXe siècle, chez les Anglais John Constable et William Turner, très admirés des impressionnistes français par la suite. En France, au milieu du XIXe siècle, le poète et critique d'art Charles Baudelaire s'insurge contre les paysages désincarnés qu'il voit au Salon officiel : « les artistes qui veulent exprimer la nature moins les sentiments qu'elle inspire se soumettent à une opération qui consiste à tuer en eux l'homme pensant et sentant ». Romantisme et réalisme du paysage-reflet de l'âme du poète se retrouvent dans les créations contemporaines qui bénéficient d'une liberté créatrice et d'une inventivité technique acquises depuis le XIXe siècle. Les révolutions artistiques du XXe siècle vont s'appliquer au thème du paysage qui vole en éclats.

FICHE TECHNIQUE EXPOSITION

Durée : minimum 1 mois

Effectif : à fixer selon l'espace disponible

Besoins techniques : l'espace dédié doit permettre la présentation des oeuvres dans les conditions validées par les régisseurs du FDAC. La faisabilité sera déterminée par une visite du local pressenti, de préférence une salle fermée.

L'espace devra disposer de cimaises.

FICHE TECHNIQUE VISITE COMMENTÉE

Sont proposées une ou deux visites commentées adressées à un public ouvert : résidents/usagers-familles ou résidents/usagers-personnel ou résidents/usagers-public scolaire de proximité.

Intervenant : Jean-Philippe Teyssiéras, médiateur du Service départemental du Patrimoine

Durée : 1h

Effectif : à fixer selon l'espace disponible

Accompagnement par la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord

Sous réserve de l'implication de la bibliothèque locale, membre du réseau départemental de lecture publique, la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord (BDDP) met à la disposition de l'établissement des ressources documentaires (valises thématiques ou expositions).

Pendant le parcours, ces ressources sont animées et présentées sous la forme de rencontres dans l'établissement par la bibliothèque locale.

Une réunion préparatoire à l'animation de ces ressources est mise en place par la BDDP, celle-ci est ouverte au professionnel référent de l'établissement en charge du parcours.

FICHE TECHNIQUE

Intervenante : Pascale Loubiat, responsable de l'action culturelle à la BDDP

Durée : à déterminer avec le/la responsable de la bibliothèque et l'établissement

Animations : à mettre en place avec le/la responsable de la bibliothèque et l'établissement

Proposition : Valise *Paysages et photographie*

30 documents pour découvrir la photographie de paysages, l'un des genres artistiques les plus pratiqués par les photographes amateurs.

Il faut distinguer la photographie de paysages naturels à celle de paysages urbains. Parmi les plus grands photographes professionnels de paysages, on peut citer : Ansel, Adams, Yann-Arthus Bertrand, Franco Fontana, Andreas Gursky, Peter Lik.



AGATA KAWA

Criocéphalère (détail)

Aquarelle, broderie au fil de soie et perles de verre et techniques mixtes.

Format 105 x 75 - 2014

Collection FDAC / Photo : Nicolas Lux

Votre partenaire :

Service départemental du Patrimoine.

Le parcours (frais culturels, coordination administrative et technique,

communication et matériel inclus) est pris en charge par le Conseil départemental de la Dordogne.

Il a une valeur de 1932 €

Le dessin dans les collections du FDAC

Arts visuels

Collections du FDAC (Fonds Départemental d'Art Contemporain)

Ce parcours comprend :

● Réunion préparatoire dans l'établissement

En présence du groupe projet de l'établissement : animateur(s)/éducateur(s) et cadre.

L'objectif est de se rencontrer, d'échanger et de préparer l'organisation du parcours dans l'établissement : lieu(x), calendrier, aspects techniques, contenus, communication, ouverture du projet vers l'extérieur ...

● Exposition *Le dessin dans les collections du Fonds Départemental d'Art Contemporain*

L'art graphique, autrefois presque exclusivement destiné aux œuvres préparatoires à de grandes compositions – tableaux, sculptures, fresques, tapisseries, vitraux – a longtemps été considéré comme mineur. C'est pourtant un exercice imposé et indispensable aux apprentis artistes, qui doivent commencer par dessiner avant de prendre les outils du peintre ou du sculpteur. « Le dessin est la probité de l'art » affirmait Ingres. Au XIXe siècle, chaque ville a son école municipale de dessin où s'essayaient les futurs maîtres. La gravure est le moyen de reproduire les chefs-d'œuvre de la peinture et de les diffuser à moindre coût. L'estampe originale et le dessin prennent leur essor au XIXe siècle et les techniques se multiplient au XXe et XXIe siècles, alors que la spontanéité et l'expressionnisme des créateurs modernes adoptent des gestes, des outils et des matériaux plus légers et maniables que la toile ou la peinture à l'huile.

FICHE TECHNIQUE EXPOSITION

Durée : minimum 1 mois

Effectif : à fixer selon l'espace disponible

Besoins techniques : l'espace dédié doit permettre la présentation des œuvres dans les conditions validées par les régisseurs du FDAC. La faisabilité sera déterminée par une visite du local pressenti, de préférence une salle fermée.

L'espace devra disposer de cimaises.

FICHE TECHNIQUE VISITE COMMENTEE

Sont proposées une ou deux visites commentées adressées à un public ouvert :
résidents / usagers-familles ou résidents /usagers
-personnel ou résidents/usagers-public scolaire de proximité.

Intervenant : Jean-Philippe Teyssiéras,
médiateur du Service départemental du Patrimoine

Durée : 1h

Effectif : à fixer selon l'espace disponible

Accompagnement par la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord

Sous réserve de l'implication de la bibliothèque locale, membre du réseau départemental de lecture publique, la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord (BDDP) met à la disposition de l'établissement des ressources documentaires (valises thématiques ou expositions).

Pendant le parcours, ces ressources sont présentées et animées sous la forme de rencontres dans l'établissement par la bibliothèque locale.

Une réunion préparatoire à l'animation de ces ressources est mise en place par la BDDP, celle-ci est ouverte au professionnel référent de l'établissement en charge du parcours.

FICHE TECHNIQUE

Intervenante : Pascale Loubiat, responsable de l'action culturelle à la BDDP

Durée : à déterminer avec le/la responsable de la bibliothèque et l'établissement

Animations : à mettre en place avec le/la responsable de la bibliothèque et l'établissement

Proposition : Valise *Le dessin dans tous ses états*
30 documents constituent cette valise.

Du coup de crayon à la plus élaborée des réalisations... Pour apprendre à dessiner ou tout simplement parce qu'on aime le beau ! Passionné d'art et de dessin, nous avons tout ce qu'il faut. Dans notre sélection, vous trouverez les techniques de dessin mais aussi des livres plus généraux.



BERNARD DUPUY
Lascaux (détail)
Format 100 x 160 - 2001
Tirage argentique sur Dibond
Collection FDAC / Photo : Bernard Dupuy

Votre partenaire :

Service départemental du Patrimoine.

Le parcours (frais culturels, coordination administrative et technique,

communication et matériel inclus) est pris en charge par le Conseil départemental de la Dordogne.

Il a une valeur de 1932 €

Préhistoire et mythologies

Arts visuels

Collections du FDAC (Fonds Départemental d'Art Contemporain)

Ce parcours comprend :

● Réunion préparatoire dans l'établissement

En présence du groupe projet de l'établissement : animateur(s)/éducateur(s) et cadre.

L'objectif est de se rencontrer, d'échanger et de préparer l'organisation du parcours dans l'établissement : lieu(x), calendrier, aspects techniques, contenus, communication, ouverture du projet vers l'extérieur ...

● Exposition *Préhistoire et mythologies* du Fonds Départemental d'Art Contemporain

Le département de la Dordogne abrite plusieurs sites préhistoriques parmi les plus significatifs du monde occidental. Ce n'est donc pas un hasard si les artistes périgourdiens qui les côtoient s'en inspirent dans leurs créations. L'interprétation des œuvres paléolithiques peut avoir des chemins très divers, en peinture, sculpture, gravure, dessin, photographie, elle peut être figurative ou abstraite, humoristique ou imitatrice. Elle concerne de nombreuses pratiques qui font revivre des images millénaires. De même, les créateurs d'aujourd'hui réinventent la mythologie antique, en s'appropriant les super-héros populaires des bandes dessinées et du grand-écran, qui rivalisent en renommée avec les héros historiques et littéraires.

FICHE TECHNIQUE EXPOSITION

Durée : minimum 1 mois

Effectif : à fixer selon l'espace disponible

Besoins techniques : l'espace dédié doit permettre la présentation des œuvres dans les conditions validées par les régisseurs du FDAC. La faisabilité sera déterminée par une visite du local pressenti, de préférence une salle fermée.

L'espace devra disposer de cimaises.

FICHE TECHNIQUE VISITE COMMENTEE

Sont proposées une ou deux visites commentées adressées à un public ouvert : résidents/ usagers-familles ou résidents usagers-personnel ou résidents/usagers public scolaire de proximité.

Intervenant : Jean-Philippe Teyssiéras, médiateur du Service départemental du Patrimoine

Durée : 1h

Effectif : à fixer selon l'espace disponible



KRISTOF GUEZ

Série : Traits communs n°2 - Valérie Margerard, exploitante agricole.

Le Lac, Cassagnes Contaux, Goutrens (détail)
14 avril 2005 - Format 120 x 120
Collection FDAC / Photo : Bernard Dupuy

Votre partenaire :

Service départemental du Patrimoine.

*Le parcours (frais culturels, coordination administrative et technique, communication et matériel inclus) est pris en charge par le Conseil départemental de la Dordogne.
Il a une valeur de 1932 €*

Autoportraits et figures humaines

Arts visuels

Collections du FDAC (Fonds Départemental d'Art Contemporain)

Ce parcours comprend :

Réunion préparatoire dans l'établissement

En présence du groupe projet de l'établissement : animateur(s)/éducateur(s) et cadre.

L'objectif est de se rencontrer, d'échanger et de préparer l'organisation du parcours dans l'établissement : lieu(x), calendrier, aspects techniques, contenus, communication, ouverture du projet vers l'extérieur ...

Exposition *Autoportraits et figures humaines* du Fonds Départemental d'Art Contemporain

Le portrait est, selon Plinie l'Ancien, la première forme d'Art, née du dessin de l'ombre d'un profil sur un mur. C'est un exercice qui requiert des qualités d'observation, de sensibilité et de virtuosité technique, afin de représenter en deux dimensions un modèle vivant. Depuis l'Antiquité, la psychologie du modèle fait irruption dans l'œuvre, entre idéalisme et réalisme. L'art d'aujourd'hui hérite de cette tradition de reproduire les traits de ses proches ou de soi-même, de rechercher dans la physionomie un état physiologique et mental. Les courants artistiques du XXe siècle, qui ont évacué les modes classiques d'imitation de la nature et de la perspective, influent sur les modes de représentation actuels, très originaux et qui refusent souvent la copie stricte de la réalité. Le portrait est le reflet de l'individu mais aussi celui de la société, des liens familiaux, et des relations entre les humains et l'environnement.

FICHE TECHNIQUE EXPOSITION

Durée : minimum 1 mois

Effectif : à fixer selon l'espace disponible

Besoins techniques : l'espace dédié doit permettre la présentation des œuvres dans les conditions validées par les régisseurs du FDAC. La faisabilité sera déterminée par une visite du local pressenti, de préférence une salle fermée.

L'espace devra disposer de cimaises.

FICHE TECHNIQUE VISITE COMMENTEE

Sont proposées une ou deux visites commentées adressées à un public ouvert : résidents / usagers-familles ou résidents /usagers -personnel ou résidents/usagers-public scolaire de proximité.

Intervenant : Jean-Philippe Teyssiéras, médiateur du Service départemental du Patrimoine

Durée : 1h

Effectif : à fixer selon l'espace disponible

CAHIER DES CHARGES

Un choix de 5 parcours artistiques et culturels adaptés

- » des parcours thématiques qui croisent les centres d'intérêt des établissements et qui s'articulent autour de découverte d'oeuvres ou d'histoire locale.
- » des propositions tenant compte des contraintes des établissements (capacité d'accueil, espaces, rythmes et conditions de vie).

Candidature

- » en remplissant un formulaire à renvoyer à l'Agence culturelle départementale conformément au calendrier en vigueur. Le comité de pilotage tient compte des vœux émis par ordre de préférence dans la mesure du possible selon les contraintes calendaires et les disponibilités des intervenants.
- » un seul parcours par saison et par établissement est retenu. La candidature en commun de deux établissements est possible.

Le comité de pilotage veillera :

- » à favoriser les établissements n'ayant jamais bénéficié d'un parcours.
- » à prendre en compte le nombre de parcours déjà alloués à l'établissement et leur ancienneté
- » à une répartition départementale au titre des solidarités territoriales tenant compte de l'éloignement pour l'établissement des services et structures culturelles locales et des caractéristiques socio-économiques du territoire
- » à une répartition des projets entre EHPAD et établissements d'accueil pour personnes en situation de handicap.
- » à un équilibre de l'offre sur l'ensemble du territoire départemental.

Pilotage

Le comité de pilotage est constitué par les Vice-présidents Culture, Personnes âgées et handicapées, la Direction Générale Adjointe de la Solidarité et Prévention, la Direction Générale Adjointe de la Culture, de l'Education et des Sports du Conseil départemental de la Dordogne, l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord et le Centre de Ressources EHPAD.

Celui-ci :

- » définit, encadre et valide le cahier des charges.
- » étudie et valide les candidatures des établissements.
- » évalue le dispositif.

Financement

Le dispositif est financé par le Conseil départemental de la Dordogne. En moyenne, un parcours coûte 1 932 €. Aucune participation financière n'est demandée aux établissements.

Mise en oeuvre

La mise en oeuvre est à ajuster pour chaque parcours.

Rôle du Conseil départemental, votre partenaire

Co-organiser et financer le parcours :

- » concevoir le contenu culturel et patrimonial.
- » assurer les réunions préparatoires dans les établissements.
- » assurer le suivi administratif et technique.
- » élaborer la promotion institutionnelle et publique sur les supports médias qui lui sont propres.
- » élaborer les maquettes de communication à destination des usagers et des familles.
- » faire le lien avec la BDDP afin qu'elle mobilise les réseaux d'appui locaux (bibliothèques ...).
- » présenter un bilan de la mise en oeuvre par saison au comité de pilotage.

Rôle de l'établissement

Co-organiser le parcours :

- » assurer la communication interne relative au parcours (personnels et usagers).
- » promouvoir le parcours, à partir des maquettes élaborées par le partenaire, auprès du public-cible (familles, partenaires ...).
- » organiser la participation des usagers à chaque étape du parcours.
- » envisager la participation d'autres publics du territoire au parcours (ex. : centre de loisirs, résidence autonomie ...).
- » prendre en charge l'accueil des intervenants pendant la durée de mise en oeuvre du projet (guidage dans l'établissement, collation, repas le cas échéant).
- » co-organiser avec le partenaire les différentes étapes du parcours.
- » prendre en charge les frais liés à l'accueil du parcours (collation, repas, si nécessaire).
- » prendre contact avec la médiathèque ou bibliothèque la plus proche pour connaître leur souhait de s'impliquer dans le projet avec l'accompagnement de la BDDP.
- » mener une enquête de satisfaction individuelle auprès des résidents et usagers.

Etablissements éligibles

- » Etablissements d'accueil des personnes handicapées adultes.
- » EHPAD habilités partiellement ou totalement à l'aide sociale.



OBJECTIFS :

- » Valoriser la créativité, l'expérience et les compétences des résidents/usagers.
- » Entrer dans une dynamique de coopération et de co-construction.
- » Favoriser les échanges entre résidents/usagers, personnels, famille..
- » Accéder à une logique de projet grâce à une présence artistique significative et un accompagnement méthodologique et administratif.



5 PARCOURS

- >> Faites voir !
- >> Ce que j'ai appris de la grotte
- >> Devenirs monde
- >> Duos improbables
- >> Des paroles en «Air»

PROPOSÉS PAR :

- La Direction Générale Adjointe de la Solidarité et de la Prévention par l'intermédiaire des Pôles Personnes Agées et Personnes Handicapées
- L'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord
- L'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS)
- La Direction régionale des affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine (DRAC)
- Le Centre de Ressources EHPAD

CONDITIONS :

- >> Propositions destinées aux établissements souhaitant approfondir leur démarche en matière de projet artistique et culturel.
- >> Un travail de co-construction se met en place entre les établissements, les artistes et l'Agence culturelle départementale pour définir les contours du projet, ses objectifs, les modalités de sa mise en oeuvre, son inscription dans l'établissement auprès des résidents, des familles, du personnel et de son environnement.
- >> Participation forfaitaire de l'établissement de 450 euros

NB : Les EHPAD adossés à un Centre Hospitalier ne peuvent pas candidater aux parcours « Tandem » du fait de leur éligibilité au dispositif régional Culture & Santé déjà financé par la DRAC et l'ARS.



Wilfried Deurre

Faites voir !

Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA

Le chant du Moineau

Arts visuels, musique et chant

Présentation des artistes

Wilfried Deurre développe sa carrière professionnelle au sein d'orchestres de bal et de variété aquitains avec lesquels il se produit pour des tournées, dancings, bals populaires, galas... En 2010, il débute son travail pour l'association « Cie le Chant du Moineau » et cofondera Radiodordogne, les paysages sonores du Périgord, pour laquelle il développe un travail de création sonore et radiophonique.

En lien avec cette pratique, il réalise des ateliers de rencontres et de créations documentaires en direction du jeune public (écoles, centres de loisirs...) et pour des publics spécifiques (domaine médico-social...)

Formateur vocal certifié, il donne des cours personnalisés, coach des artistes, anime régulièrement des stages, des chorales et des ateliers thématiques autour du chant et de la voix, notamment en milieu scolaire et en direction des personnes éloignées des pratiques culturelles et musicales.

<http://lechantdumoineau.radiodordogne.com/>

Ce parcours comprend :

6h de préparation et immersion

Réunion préparatoire et temps de présence dans l'établissement : rencontre de l'équipe, des résidents/usagers et visite des locaux.

20h d'atelier / intervention

Ce projet proposé par le Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA permet aux résidents de choisir 4 à 5 œuvres dans la collection du Frac puis de faire une mise en paroles et musique inspirée par les œuvres.

La première étape sera accompagnée par le médiateur du Frac puis les artistes du Chant du Moineau prendront le relais pour la création des pièces musicales. Celles-ci donneront lieu à des enregistrements sonores qui seront accessibles par les futurs spectateurs des œuvres, constituant ainsi un nouvel objet de médiation et de documentation.

La proposition s'adresse aux établissements d'accueil des personnes handicapées adultes.

Votre partenaire :

Frac Nouvelle-Aquitaine
MÉCA

<https://fracnouvelleaquitaine-meca.fr/>

Le coût du parcours (frais artistiques, déplacement des artistes, coordination administrative et technique, communication, journée de sensibilisation...) est pris en charge par le Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA. Il a une valeur de 5000€.

Une participation forfaitaire d'un montant de 450 € est demandée à l'établissement.

FICHE TECHNIQUE DE L'ATELIER

Intervenant : Le chant du Moineau

Durée de l'atelier : 8 ateliers de 2h (à moduler selon l'établissement et les possibilités)

Effectif : 15 personnes maximum, en situation de handicap

Besoins techniques :

- Pour l'exposition : espace sécurisé et assuré (porte et fermeture à clef, mur pour l'accrochage et stockage d'œuvres le temps de l'atelier)
- Pour les ateliers : une salle équipée de tables et chaises et d'un espace libre pour l'installation du matériel d'enregistrement

Périodes ou dates proposées : hiver 2024

Présentation finale

La restitution peut prendre la forme d'une pièce sonore.

FICHE TECHNIQUE DE LA PRÉSENTATION

à préciser en fonction de la co-construction

Intervenant : Le chant du Moineau

Périodes ou dates proposées : hiver 2024

Besoins techniques : salle équipée de chaises

Rencontre professionnelle culture & médico-social

Les porteurs de projets, établissements et artistes sont invités à participer à cette journée programmée en novembre 2024 à Périgueux. Le programme complet sera communiqué ultérieurement.



Wilfried Deurre



Pol Pi © bruno Pinheiro

Votre partenaire :

Agence culturelle
départementale
Dordogne-Périgord

Le coût du parcours (frais artistiques, déplacement des artistes, coordination administrative et technique, communication, journée de sensibilisation...) est pris en charge par l'Agence culturelle départementale, l'ARS et la DRAC.

Il a une valeur de 7 706€.

Une participation forfaitaire d'un montant de 450 € est demandée à l'établissement.

Ce que j'ai appris de la grotte

Compagnie NO DRAMA

Danse et argile

Présentation de la compagnie

Avant de rencontrer la danse contemporaine, Pol Pi a travaillé dans la musique classique et traditionnelle, dans le théâtre et l'opéra. Son travail hybride est teinté de toutes ses expériences. Pol s'intéresse à une compréhension élargie de la danse et navigue autour des questionnements sur la mémoire, le langage et les métamorphoses, avec la fragilité et l'intime comme ports d'attache. Lorsqu'il propose des ateliers, il invite l'écoute de ce qui est déjà là, ouvrant l'espace à l'intuition et à l'expression de tout ce qui nous meut, que ce soit dans un geste infime ou dans un mouvement plus grand que soi. www.pol-pi.com

- L'artiste Yaya Bela, à travers différents médiums tels l'argile, le textile, le récit de soi et l'engagement corporel, veut créer de nouvelles transversalités et utilise la matière pour nouer du lien entre les êtres. Lors des ateliers, Yaya s'attache à soigner sa qualité de présence pour amener la création d'œuvres participatives comme autant de rituels collectifs menés dans un but de réappropriation des corps et des espaces et d'affirmation de la puissance de chacun.

Ce parcours comprend :

6h de préparation et immersion

- Réunion préparatoire et temps de présence dans l'établissement : rencontre de l'équipe, des résidents/usagers et visite des locaux.

30h d'atelier / intervention

Pol Pi a travaillé pendant toute l'année 2022 à tisser une relation avec la grotte des Combarelles aux Eyzies-de-Tayac-Sireuil. Une grotte ornée de plus de 600 gravures datées du Magdalénien récent (environ 13 000 ans avant notre ère), peuplée de chevaux, de rennes, bisons, mammouths, lionnes et par des figures humaines. Pol Pi souhaite partager avec d'autres cette riche expérience à travers la mise en mouvement par une écoute de soi et de nos sensations. Cela passera par des propositions de danse où il n'y aura pas de forme à chercher, à copier, sinon celles qui naitront de l'écoute de ce qui est juste pour soi. Le projet inclura en début de parcours une visite à la Grotte

des Combarelles où des mouvements dansés et des expériences sur place réveilleront nos sens. En collaboration avec l'artiste Yaya Bela, nous travaillerons également avec la terre crue et l'argile comme d'autres supports d'expression, toujours en lien avec le mouvement.

FICHE TECHNIQUE DE L'ATELIER

Noms intervenants : Pol Pi et Yaya Bela

Durée : 2 heures par atelier.

Un premier atelier animé à deux la veille de la visite de la grotte des Combarelles (sur une demi-journée). Puis, 3 ateliers de 2h sur des jours consécutifs avec Pol Pi. Idéalement, 2 semaines plus tard : 3 ateliers de 2 heures sur des jours consécutifs avec les 2 artistes. Une restitution avec un atelier préparatoire d'une heure avant (idéalement 3 semaines après les derniers ateliers).

Nombre d'ateliers nécessaires au projet : environ 8

Effectif : 14 personnes maximum dotées d'une relative autonomie dans leur mobilité physique

Besoins techniques : une salle d'activité vide avec le sol propre et des chaises

NB : l'atelier à la grotte nécessite de monter quelques marches, il faut donc porter une attention particulière à la mobilité des participants

Périodes ou dates proposées : entre mars et novembre 2024

Présentation finale

La restitution finale prendra la forme d'un moment dansé et d'une installation.

FICHE TECHNIQUE PRÉSENTATION FINALE

Noms intervenants : Pol Pi et Yaya Bela

Durée : entre 30 et 45 minutes selon les possibilités du groupe

Effectif : le groupe et les 2 artistes

Besoins techniques : écran et vidéoprojecteur, une sonorisation compatible avec l'espace, quelques projecteurs lumières (une prise en charge peut être effectuée par l'Agence culturelle départementale sous réserve de disponibilité du matériel).

Périodes ou dates proposées : mai ou novembre 2024

Rencontre professionnelle culture & médico-social

Les porteurs de projets, établissements et artistes sont invités à participer à cette journée programmée en novembre 2024 à Périgueux. Le programme complet sera communiqué ultérieurement.





© Portrait de Pol Pi

Votre partenaire :

Agence culturelle
départementale
Dordogne-Périgord

Le coût du parcours (frais artistiques, déplacement des artistes, coordination administrative et technique, communication, journée de sensibilisation...) est pris en charge par l'Agence culturelle départementale, l'ARS et la DRAC. Il a une valeur de 7 706€.

Une participation forfaitaire d'un montant de 450 € est demandée à l'établissement.

Devenirs monde

Compagnie NO DRAMA

Danse

Présentation de la compagnie

Avant de rencontrer la danse contemporaine, Pol Pi a travaillé dans la musique classique et traditionnelle, dans le théâtre et l'opéra. Son travail hybride est teinté de toutes ses expériences. Pol Pi s'intéresse à une compréhension élargie de la danse et navigue autour des questionnements sur la mémoire, le langage et les métamorphoses, avec la fragilité et l'intime comme ports d'attache. Lorsqu'il propose des ateliers, il invite l'écoute de ce qui est déjà là, ouvrant l'espace à l'intuition et à l'expression de tout ce qui nous meut, que ce soit dans un geste infime ou dans un mouvement plus grand que soi. www.pol-pi.com

Shosha van Kranendonk est danseuse et maraichère. Enquêter sur la vie à travers nos propres expériences et ressentis est un thème central pour elle. En tant qu'enseignante, elle privilégie un vécu dansé faisant sentir le soin (nos capacités d'auto-guérison) et la connexion aux autres. Dans ses pratiques, elle invite le mouvement dans les milieux de soin, où elle danse avec des personnes atteintes de la maladie de Parkinson, des aveugles et des handicapés moteurs.

Ce parcours comprend :

6h de préparation et immersion

Réunion préparatoire et temps de présence dans l'établissement : rencontre de l'équipe, des résidents/usagers et visite des locaux.

30h d'atelier / intervention

L'approche de la danse à travers les sens a toujours été centrale dans le travail de Pol Pi. Avec la collaboration de la danseuse et pédagogue Shosha van Kranendonk, il souhaite proposer des mises en mouvement à partir d'un contact avec des éléments naturels (des cailloux, des feuilles, des écorces d'arbres...) pour réveiller nos mémoires affectives ainsi que nos mémoires ancestrales. Chercher nos possibles par la sensation, le mouvement et l'intuition corporelle est une façon d'être au plus proche de soi. Les explorations à partir d'objets pourront inclure ceux portés par les participant.e.s ainsi qu'une sortie pour vivre cette expérience dans une forêt en Dordogne.

FICHE TECHNIQUE DE L'ATELIER

Noms intervenants : Pol Pi et Sosha van Kranendonk

Durée : 2 heures par atelier avec 2 artistes. Idéalement 3 rencontres sur 2 jours consécutifs à chaque fois (soit 6 ateliers). Puis, une restitution avec un atelier préparatoire d'une heure juste avant (idéalement maximum 2 semaines après les derniers ateliers).

Nombre d'ateliers nécessaires au projet : 6

Effectif : 14 personnes maximum

Besoins techniques : une salle d'activité vide avec le sol propre et des chaises

Périodes ou dates proposées : entre mars et novembre 2024

Présentation finale

La restitution finale prendra la forme d'un spectacle.

FICHE TECHNIQUE PRÉSENTATION FINALE

Noms intervenants : Pol Pi et Sosha van Kranendonk

Durée : entre 30 et 45 minutes selon les possibilités du groupe

Effectif : le groupe et les 2 artistes

Besoins techniques : écran et vidéoprojecteur, une sonorisation compatible avec l'espace, quelques projecteurs lumières (une prise en charge peut être effectuée par l'Agence culturelle départementale sous réserve de disponibilité du matériel).

Périodes ou dates proposées : mai ou novembre 2024

Rencontre professionnelle culture & médico-social

Les porteurs de projets, établissements et artistes sont invités à participer à cette journée programmée en novembre 2024 à Périgueux. Le programme complet sera communiqué ultérieurement.





© Cie Traction

Votre partenaire :

Agence culturelle
départementale
Dordogne-Périgord

*Le coût du parcours (frais artistiques, déplacement des artistes, coordination administrative et technique, communication, journée de sensibilisation...) est pris en charge par l'Agence culturelle départementale, l'ARS et la DRAC.
Il a une valeur de 14 000€.*

Une participation forfaitaire d'un montant de 450 € est demandée à l'établissement.

Duos improbables

Compagnie TRACTION

Danse

Présentation de la compagnie

Depuis une quinzaine d'années, d'abord comme interprète puis en tant que chorégraphe, Claire Durand-Drouhin se glisse patiemment dans des mondes fermés, prisons ou centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie. Elle y mène des ateliers réguliers auprès de patients, dont certains participent à sa création *Vie de Famille*. Déplacer le regard, déplacer les corps. Sortir des corps de l'hôpital, les amener sur scène, provoquer des corps à corps avec les danseurs professionnels ou transposer leur poétique dans le corps des danseurs professionnels, autant d'axes qui fondent sa démarche chorégraphique.

« Finalement cette recherche est celle d'une danse brute. J'ai compris avoir besoin à la fois de l'artiste brut et du danseur professionnel comme point de départ pour créer des formes qui m'interpellent. Je ne peux partir uniquement de l'un ou de l'autre. Mais la matière qui en découle est bien influencée par les deux, porteurs, tout autant et l'un comme l'autre, de spectaculaire et de modeste. »

Depuis 2019, elle compose « *Le Ballet Brut* » mêlant des interprètes virtuoses de la danse et du cirque et des danseurs autodidactes en situation de handicap.

Ce parcours comprend :

6h de préparation et immersion

Réunion préparatoire et temps de présence dans l'établissement : rencontre de l'équipe, des résidents/usagers et visite des locaux.

30h d'atelier / intervention

« Chaque binôme sera composé de deux personnalités aux corps et physicalités très différentes pour que l'étrangeté pousse à l'osmose. C'est dans la rencontre de ces deux types de protagonistes en danse que je trouve un certain bonheur. Des autodidactes du mouvement que sont les personnes handicapées et des virtuoses du cirque ou de la danse. Finalement, ma condition pour chorégrapier est l'alchimie des interprètes professionnels en contact avec toutes personnes de la vie ordinaire qui témoignent des séquelles du réel. » Claire Durand-Drouhin

La proposition s'adresse aux établissements d'accueil des personnes handicapées mentales adultes.

FICHE TECHNIQUE DE L'ATELIER

Noms intervenants :

Chorégraphe : Claire Durand-Drouhin
Interprètes : Julius Bitterling, Adalberto Fernandez Torres, Haruka Miyamoto, Jean-Pierre Rigondeau, Jyotsna Liyanaratne
Compositeur : Charles Amblard

Nombre d'ateliers nécessaires au projet : 10

Effectif : 5 personnes en situation de handicap mental

Besoins techniques : 1 semaine dans l'établissement (salle dégagée avec sol propre adapté à la danse et chaises en proximité, branchement pour les musiciens) et l'autre au centre Joséphine Baker à Périgueux.

Périodes ou dates proposées : 1 semaine en juin et l'autre en novembre 2024

Présentation finale

La restitution finale prendra la forme d'un spectacle dansé lors de la rencontre professionnelle Culture & Médico-social au centre Joséphine Baker à Périgueux.

FICHE TECHNIQUE PRÉSENTATION FINALE

Noms intervenants : Chorégraphe : Claire Durand-Drouhin

Interprètes : Julius Bitterling, Adalberto Fernandez Torres, Haruka Miyamoto, Jean-Pierre Rigondeau, Jyotsna Liyanaratne
Compositeur : Charles Amblard

Durée : 30 minutes suivies d'une discussion avec la salle

Effectif : 5 personnes en situation de handicap mental accompagnées des danseurs professionnels

Besoins techniques : pris en charge par l'Agence culturelle départementale

Périodes ou dates proposées : novembre 2024
date en cours de calage

Rencontre professionnelle culture & médico-social

Les porteurs de projets, établissements et artistes sont invités à participer à cette journée programmée en novembre 2024 à Périgueux. Le programme complet sera communiqué ultérieurement.





Kevin Castagna

Des paroles en «Air»

Kevin Castagna

Chanson

Présentation de l'artiste

Kevin Castagna dit « Kastagna » est un auteur-compositeur du Sud-Ouest. Ses textes tracés de petits riens, nous invitent avec lui dans une poésie douce et légère, aux accents électriques et parfois fragiles. C'est aussi un voyage au cœur de l'intime, le tout oscillant entre les cordes d'une guitare ou au bout d'une corde vocale.

<https://www.kastagna.fr>

<https://fr-fr.facebook.com/castagna.kevin>

Ce parcours comprend :

6h de préparation et immersion

Réunion préparatoire et temps de présence dans l'établissement : rencontre de l'équipe, des résidents/usagers et visite des locaux.

30h d'atelier / intervention

Des paroles en « Air » est un projet d'écriture de chansons destiné à tous les publics (de 7 à 177 ans). Sous forme d'une résidence de création, d'un rendez-vous quotidien ou hebdomadaire dans la structure accueillante, un artiste auteur compositeur, va à la rencontre du public. Aucun thème n'est imposé, le seul but étant de mettre en valeur la vraie créativité de chacun, de ne pas se mettre en difficulté devant une feuille blanche, seul l'artiste tient le stylo. Il est question de laisser aller la parole, l'imaginaire, l'échange, d'écouter et être écouté. C'est un travail de groupe, un collectif où la participation du personnel comme celle des familles est la bienvenue.

Votre partenaire :

Agence culturelle
départementale
Dordogne-Périgord

Le coût du parcours (frais artistiques, déplacement des artistes, coordination administrative et technique, communication, journée de sensibilisation...) est pris en charge par l'Agence culturelle départementale, l'ARS et la DRAC. Il a une valeur de 7 706€.

Une participation forfaitaire d'un montant de 450 € est demandée à l'établissement.

FICHE TECHNIQUE DE L'ATELIER

Intervenant : Kevin Castagna

Durée de l'atelier : 2h par séance, soit environ 15 séances (création et répétitions comprises, vidéos ou enregistrement compris)

Effectif de l'atelier : de 5 à 15 participants

Besoins techniques : une salle, un tableau ou paper board

Périodes préconisées par les artistes : entre février et juin 2024

Présentation finale

La restitution se fera sous forme de concert, d'enregistrement audio et de projection vidéo

FICHE TECHNIQUE DE LA PRÉSENTATION

Intervenants : Kevin Castagna et Julien Marquès (ingénieur du son et régisseur technique du projet)

Forme : concert, enregistrement audio et projection vidéo

Durée : environ 45 minutes

Période préconisée par l'artiste : à l'issue du projet en juin 2024.

Besoins techniques : sonorisation et éclairages fournis soit par l'artiste soit par l'Agence culturelle départementale

Rencontre professionnelle Culture & Médico-Social

Les porteurs de projets, établissements et artistes sont invités à participer à cette journée programmée en novembre 2024 à Périgueux. Le programme complet sera communiqué ultérieurement.

CAHIER DES CHARGES

Un choix de 5 parcours artistiques et culturels adaptés

- » des parcours thématiques qui croisent les centres d'intérêt des établissements et qui s'articulent autour d'ateliers de pratiques visant à explorer un univers et à valoriser la créativité et la personnalité des résidents.
- » des propositions tenant compte des contraintes des établissements (capacité d'accueil, espaces, rythmes et conditions de vie).

Candidature

- » en remplissant un formulaire à renvoyer à l'Agence culturelle départementale conformément au calendrier en vigueur. Le comité de pilotage tient compte des vœux émis par ordre de préférence dans la mesure du possible selon les contraintes calendaires et les disponibilités des artistes.
- » un seul parcours par saison et par établissement est retenu. La candidature en commun de deux établissements est possible.

Dans le cas d'une forte demande, le comité de pilotage veillera :

- » à favoriser les établissements ayant déjà participé à Chroniques afin de connaître leurs capacités à porter un projet plus conséquent.
- » à prendre en compte le nombre de parcours déjà alloués à l'établissement et leurs anciennetés
- » à une répartition départementale au titre des solidarités territoriales tenant compte de l'éloignement pour l'établissement des services et structures culturelles locales et des caractéristiques socio-économiques du territoire
- » à une répartition des projets entre EHPAD et établissements d'accueil pour personnes en situation de handicap.
- » à un équilibre de l'offre sur l'ensemble du territoire départemental.

Pilotage

Le comité de pilotage est constitué par la Direction Générale Adjointe de la Solidarité et Prévention , la Direction Générale Adjointe de la Culture, de l'Education et des Sports du Conseil départemental de la Dordogne, l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord, l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine, la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine et le Centre de Ressources EHPAD.

Celui-ci :

- » définit, encadre et valide le cahier des charges.
- » étudie et valide les candidatures des établissements.
- » évalue le dispositif.

Financement

Le dispositif est financé par le Conseil départemental de la Dordogne via l'Agence culturelle départementale, l'ARS et la DRAC Nouvelle-Aquitaine. En moyenne, un parcours coûte 7 706 euros. Une participation financière forfaitaire de 450 euros est demandée aux établissements.

Mise en oeuvre

La mise en oeuvre s'articule autour :

- » de 2 à 3 réunions du « groupe projet » : rencontre avec l'équipe et les résidents de l'établissement, les artistes, repérage des lieux d'interventions en vue de préparer le contenu du projet, son calendrier d'ateliers et de restitution, ses aspects techniques et les outils de communication adaptés.
- » d'un suivi téléphonique ou email régulier.
- » d'éléments de bilan fournis par l'ensemble des protagonistes.

Rôle de l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

Assurer l'appel à candidature.

Enregistrer les inscriptions des établissements.

Co-organiser et co-financer les parcours :

- » concevoir le contenu artistique.
- » assurer les réunions préparatoires dans les établissements.
- » assurer le suivi administratif, technique et financier.
- » élaborer la promotion institutionnelle et publique sur les supports médias qui lui sont propres (site internet, magazine semestriel, Facebook).
- » élaborer les maquettes de communication, à destination des usagers et des familles.
- » organiser la journée de sensibilisation avec le Pôle Culture et Santé en Nouvelle-Aquitaine.
- » prévoir la venue d'un photographe professionnel lors du projet.
- » présenter un bilan de la mise en oeuvre par saison au comité de pilotage.

Rôle de l'établissement

Co-organiser et co-financer le parcours :

- » désigner une « équipe projet » composée du référent (animateur ou éducateur) et d'un cadre. Il peut également y avoir du personnel soignant, le psychologue, un ou des résidents/ usagers et toute autre personne de votre choix – la présence d'un représentant des résidents/usagers du CVS serait un « plus ».
- » accueillir la(es) réunion(s) technique(s) dans l'établissement pour préparer la mise en oeuvre du parcours (contenu, calendrier, technique, communication...).
- » assurer la communication interne relative au parcours (personnels et usagers).
- » promouvoir le parcours, à partir des maquettes élaborées par le partenaire coordonnateur, auprès du public cible (familles, partenaires ...).
- » organiser la participation des usagers à chaque étape du parcours (ateliers, spectacles, expositions, rencontres et accompagnement documentaire).
- » envisager la participation d'autres publics du territoire au parcours (ex. : centre de loisirs, résidence autonomie ...).
- » obtenir la cession des droits à l'image des participants au parcours et en fournir une copie.
- » prendre en charge l'accueil des artistes ou de tout autre intervenant pendant la durée de mise en oeuvre du projet (guidage dans l'établissement, collation, repas le cas échéant).
- » co-organiser avec le partenaire coordonnateur, les différentes étapes du parcours.
- » prendre en charge les frais liés à l'accueil du parcours (collation, repas).
- » co-financer le parcours, après confirmation de l'inscription, régler une facture de 450 € à l'Agence culturelle départementale.
- » participer au temps de rencontre professionnelle au centre Joséphine Baker à Périgueux.
- » mener une enquête de satisfaction individuelle auprès des résidents et usagers.

Etablissements éligibles

- » Etablissements d'accueil des personnes adultes en situation de handicap.
- » EHPAD habilités partiellement ou totalement à l'aide sociale hormis ceux adossés à un Centre Hospitalier qui ne peuvent pas candidater aux parcours « Tandem » du fait de leur éligibilité au dispositif régional Culture & Santé déjà financé par la DRAC et l'ARS.

Renseignements

Service départemental du patrimoine

37, rue Paul Mazy - La Grenadière - 24000 Périgueux

05 53 02 01 55 / www.dordogne.fr

Barbara Sibille, cheffe de service : b.sibille@dordogne.fr

Jean-Philippe Teyssiéras, médiateur : jp.teyssieras@dordogne.fr

Bibliothèque Départementale Dordogne-Périgord

2, rue Albert Pestour - 24000 Périgueux

05 53 02 03 00 / <http://biblio.dordogne.fr>

Pascale Loubiat, responsable de l'action culturelle :

p.loubiat@dordogne.fr

Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

Espace culturel François Mitterrand - 2, place Hoche - 24000 Périgueux

05 53 06 40 00 / www.culturedordogne.fr

■ Christelle Bissoulet, responsable équipe projets transversaux :

c.bissoulet@culturedordogne.fr

■ Jean-François Gareyte, conférencier spécialisé en histoire occitane :

jf.gareyte@culturedordogne.fr

